

réunion des CSLF Genève – nov. 2006

intervention Pierre Janin

### **l'intercompréhension, une urgence pour l'Europe**

*"Que de choses flottent encore dans les limbes de la pensée humaine !"* (Flaubert) : s'agissant de l'intercompréhension, c'est ce constat au sens ambigu qu'on peut faire aujourd'hui. Ambigu, parce que l'intercompréhension est effectivement riche de promesses pour aider les Européens à communiquer ensemble, mais en même temps l'idée reste à réaliser, ses formes concrètes à trouver, leur diffusion à réussir.

Depuis un an et depuis le dernier séminaire qui nous a réunis à Bruxelles, au cours duquel j'avais eu l'honneur de vous présenter l'intercompréhension et les prémisses de notre action en sa faveur, la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a constamment poursuivi l'objectif de diffusion de l'intercompréhension qu'elle s'est fixé. Cette action a pris deux chemins différents : d'une part diffuser l'idée, établir une communication officielle sur l'intercompréhension ; d'autre part, lancer un certain nombre d'actions précises pour étayer cette communication par des outils concrets.

Je me propose donc, dans cet exposé, de tracer d'une part un bilan précis de ce qui a été entrepris et du degré d'avancement de ces pistes, ou projets divers. D'autre part, je chercherai à prendre du recul sur ces projets, sur cet état des lieux, pour mettre au jour les points d'achoppement, les suggestions aussi qui paraissent nécessaires à la réussite des opérations en faveur de l'intercompréhension.

La communication sur l'intercompréhension révèle à quel point l'idée intéresse le public. À côté de la contribution du ministère de la culture et de la communication (participation à ExpoLangues Paris en janvier 2006, impression et diffusion de deux brochures, présentation du thème lors de Journée européenne des langues, le 26 septembre 2006 à la BPI du centre Georges-Pompidou), l'intercompréhension se fait connaître du grand public par les médias, qui aident à diffuser le thème : ainsi la journaliste Pascale Laffite-Certa a-t-elle animé une émission consacrée à l'intercompréhension sur Europe n° 1, le 15 janvier 2006 ; ou encore à France-Culture, l'émission de Marie-Hélène Fraïssé, *Tout un monde*, le 23 septembre 2006.

La poursuite, et sans doute l'accélération des rencontres universitaires autour du thème est un autre signe de la vitalité de l'idée même d'intercompréhension entre langues apparentées : pour ne citer que ceux dont nous avons eu connaissance, le séminaire de l'université de Paris 10-Nanterre en juin 2006 (professeur Bernard Laks), le congrès EDILIC à l'université du Maine en juillet 2006 (professeur Michel Candelier), ce séminaire même auquel nous participons, le projet de rencontre du professeur Bernard Quemada pour l'école interlatine de linguistique appliquée, le séminaire prévu en septembre 2007 à Lisbonne, à l'initiative du professeur Christian Degache, de l'université Stendhal-Grenoble 3.

Par ailleurs, la DGLFLF a pris l'initiative de lancer, ou d'aider à développer, deux objectifs concrets : 1/ l'édition d'une version actualisée d'EuRom4, dans un travail qui réunit les universités de Roma 3 et de Provence ; 2/ l'organisation d'un stage initial de formateurs à Bruxelles, en septembre 2007, étape nécessaire à la formation initiale de formateurs et, dans un second temps, à la diffusion de l'intercompréhension à travers les canaux de formation initiale ou continue.

Mais dans un second temps, il ne faudrait pas éluder le problème des obstacles à la diffusion de cette belle idée. J'en vois particulièrement deux : d'une part, la conception et l'organisation de l'enseignement des langues, d'autre part l'absence de matériel pédagogique pratique, accessible, dans le domaine de l'intercompréhension.

D'abord la conception et l'organisation de l'enseignement des langues. L'approche de l'intercompréhension, fondée sur une « approximation positive » (Claire Blanche Benvéniste) du texte en langue étrangère, est généralement mal reçue par les professeurs de langue étrangère. Ils y voient souvent une sorte de négation de l'objet même de leur enseignement, qui est d'apprendre à parler la langue qu'ils enseignent et de donner à leurs élèves un aperçu culturel de l'univers de cette langue ; ils craignent aussi l'élargissement de leur spécialité, le fait de ne pas savoir dominer les langues cousines de celles qu'ils enseignent, ou du moins de dissoudre leur savoir dans des à-côtés dont ils n'auraient pas l'entière maîtrise. La demande des prescripteurs (les parents d'élèves) rejoint et justifie souvent aussi cette volonté de ne pas s'écarter du champ de savoir défini par la matière « langue étrangère ». À ces résistances culturelles, on peut certes opposer bien des arguments, mais cela prendra beaucoup de temps. D'autant que l'organisation même de l'enseignement des langues conforte cette attitude (ou peut-être l'a-t-elle créée ?), puisqu'en France, par exemple, le « choix » des langues étudiées

dépend totalement de l'offre proposée au collège ou au lycée, offre elle-même réduite dans les faits à l'anglais et à l'espagnol, pour une écrasante majorité des établissements ; un rapport du Sénat a rappelé en 2003 ce chiffre éclairant et inquiétant : pour l'ensemble du second degré (collèges et lycées, publics et privés), seuls quelque 13 000 élèves, soit 2,32 % du total, étudient une LV1 autre que l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Et l'allemand a depuis vu se poursuivre la chute de ses effectifs<sup>1</sup>. Et il faut le répéter, cet *imperium* de deux langues – certes grandes langues, certes très utiles – est conforté par la demande sociale des prescripteurs, y compris par exemple dans les circonscriptions académiques situées à la frontière d'autres langues, comme l'allemand, l'italien ou le néerlandais.

Deuxième grand motif de la non-diffusion de l'intercompréhension : la quasi-absence de matériel pédagogique qui y soit spécifiquement consacré (à quelques exceptions notables<sup>2</sup>). Cela engendre évidemment un cercle vicieux : pas d'appui pédagogique, donc pas d'enseignement, donc pas de demande, donc pas de matériel. C'est au demeurant précisément pour enclencher une logique inverse et vertueuse que la DGLFLF a décidé d'aider à la refonte et à l'actualisation de la méthode EuRom 4, préparée, comme je le mentionnais plus haut, par l'università degli studi di Roma 3 et l'université de Provence. Il convient là encore de s'assurer que tous les maillons de la chaîne sont assez solides, en particulier le maillon éditorial, qui seul permettra une diffusion correcte de cette méthode, comme de celle des autres.

Il y aurait bien entendu beaucoup d'autres réflexions à faire sur les obstacles à la diffusion de l'intercompréhension entre langues apparentées. Je voudrais néanmoins laisser ici ce chapitre et terminer sur une suggestion, adressée aux universitaires présents à ce séminaire et à tous ceux de leurs collègues qui s'intéressent à l'intercompréhension : celle de se réunir dans une association européenne de promotion de l'intercompréhension, dont l'objet serait à la fois de faire mieux connaître cette méthodologie d'apprentissage des langues et de peser, par une

---

<sup>1</sup> *L'enseignement des langues étrangères en France*, rapport d'information n° 63 (2003-2004) de M. Jacques LEGENDRE, sénateur, fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, déposé le 12 novembre 2003.

<sup>2</sup> En France, par exemple, la méthode *Galatée-Galanet*, mise au point par l'université Stendhal-Grenoble 3, en particulier grâce au travail du professeur Christian Degache ; ou encore la méthode *Euromania*, actuellement en cours d'élaboration à l'IUFM de Toulouse sous la direction du professeur Pierre Escudé et qui a reçu en 2006 le prestigieux label européen des langues. Il faut évidemment se réjouir que ces méthodes existent, mais sans oublier que c'est en multipliant les approches pédagogiques que l'intercompréhension pourra se diffuser dans le corps social comme une réponse aux besoins de plurilinguisme.

action de groupe, sur les décideurs, qu'ils soient nationaux ou européens ; sans oublier bien entendu la mise en commun des recherches conceptuelles touchant au thème, dans toutes ses dimensions. L'association que j'appelle ici de mes vœux pourrait se donner à court ou moyen terme l'objet d'organiser un colloque européen sur l'intercompréhension entre langues apparentées, où seraient présents tous les bassins linguistiques des langues européennes – romanes, germaniques, scandinaves, slaves... –, tant il est vrai que l'intercompréhension pourrait se définir, en hommage et en emprunt aux théologiens médiévaux, comme une méthode dont le centre est partout et la circonférence nulle part. On veut par cette formule signifier que chaque langue européenne peut être le point de départ de l'apprentissage d'une méthodologie de l'intercompréhension et que, par des élargissements successifs, l'intercompréhension acquise peut s'étendre à d'autres familles de langues : c'est au demeurant ce qui se passe dans les faits, mais, après une assez longue observation du paysage, je crains que trop souvent, les méthodes ne cherchent pas assez à définir ce qu'elles ont en commun et qui permet, au-delà de la langue de départ, de présenter l'intercompréhension comme une des solutions possibles à la multiplicité de fait, comme de droit, des langues européennes.

Cette multiplicité des langues de l'Europe est – nous le savons tous ici, mais la société civile ne l'a pas encore assez compris – une chance pour l'Europe, et non un handicap.

L'intercompréhension, aux côtés d'autres apprentissages linguistiques, est une manière positive de répondre aux enjeux du plurilinguisme. Elle ne peut être la seule, mais elle peut, elle *doit*, s'efforcer de trouver sa place dans l'éventail des solutions qui, selon les individus, les métiers, les relations sociales, sont proposées aux citoyens de l'Union européenne pour leur permettre, sans abdiquer ni leur langue, ni leur culture ni leurs enrichissantes différences d'avec leurs contemporains, de se parler, de se lire et de se comprendre. Le souhait que je formule donc en concluant cet exposé et par là notre rencontre, c'est que l'intercompréhension entre langues apparentées prenne toute sa place dans la construction de la politique linguistique de l'Union européenne.